

Echange entre le Réseau AMAP IdF et la Préfecture des Hauts de
Seine
24/03/2020



**Réponse de la Préfecture des Hauts de Seine au
mail envoyé par le Réseau AMAP IdF au 24032020
(mail en fin de document)**

----- Message transféré -----

Sujet : Re: Livraison de produits alimentaires

Date : Tue, 24 Mar 2020 17:00:46 +0100

De : PREF92 PREF-COVID19 <pref-covid19(at)hauts-de-seine.gouv(.)fr>

Pour : Lucie Humbaire <lucie(at)amap-idf(.)org>

Bonjour

L'AMAP ne rentre pas dans le champs d'application du nouveau décret.

Les mesures qui vous ont été transmises hier sont toujours valables et bien entendu il convient de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale.

Cordialement

Cabinet du préfet des Hauts-de-Seine

Préfecture des Hauts-de-Seine

167/177 avenue Joliot Curie - 92013 Nanterre Cedex

Site web : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

Web mobile : <http://mobile.hauts-de-seine.gouv.fr>

Retrouvez notre actualité sur Facebook - Twitter

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet: Re: Livraison de produits alimentaires

De : Lucie Humbaire <lucie(at)amap-idf(.)org>

Pour : PREF92 PREF-COVID19 <pref-covid19(at)hauts-de-seine.gouv(.)fr>,
prefecture(at)hauts-de-seine.gouv(.)fr

Date : 24/03/2020 15:34

>

> Bonjour M le Prefet,

>

> Le réseau des AMAP Idf se permet de vous solliciter une nouvelle fois suite aux annonces du premier Ministre hier soir et la mise en place d'un nouveau décret. Vous trouverez en pièce jointe une note du 24 Mars 2020

>

> Etes-vous en me de nous confirmer que les distributions AMAP peuvent continuer à se tenir en continuant à respecter les mesures de sécurité sanitaires ?

>

> Quelques informations supplémentaires :

>

> - L'AMAP n'est pas un marché public.

>

> - L'AMAP est un mode d'approvisionnement en produits alimentaires frais indispensables à l'alimentation de ses membres et qui font vivre nos petits producteurs locaux.

>

> - L'AMAP est un lieu de livraison des produits (système de drive) qui ont été commandés et payés à l'avance (aucun achat n'est autorisé sur le lieu de livraison)

>

> Nous vous remercions par avance pour votre réponse,

>

> Cordialement,

>

> Le réseau des AMAP IdF

--

Lucie Humbaire

Chargée d'accompagnement paysans et installation agricole

Réseau Amap Ile-de-France

Mundo-M 47 avenue Pasteur 93100 Montreuil

-

FLASH INFO COVID-19 : retrouvez les recommandations pour les AMAP ICI >>> http://www.amap-idf.org/covid-19_191.php